

**Fiche d'Identification de projet relatif au Lot 1
Le Plan d'Investissement du FBBC**

*Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
Appel d'Offre: GP600656*



I. Introduction de la Fiche d'Identification Projet

Objectif de la Fiche d'Identification Projet

- Dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, cette Fiche d'Identification Projet (FIP) se présente comme le document que tout Porteur de Projet (PP) - désireux de demander un financement auprès du Fonds Bleu - se doit de remplir.

- Le Consortium EY évaluera la maturité de chaque projet par le biais de l'examen de la présente fiche (c.-à-d. la FIP). Ainsi, l'exhaustivité et la clarté de la Fiche d'Identification Projet sont essentielles à la bonne analyse du Consortium EY.
- Cette FIP vise à collecter les principales informations relatives au projet qui permettront au Consortium EY de structurer et de promouvoir un pipeline de projets qui sous-tendra le futur Fonds Bleu.

II. Informations Générales

Identification du projet (1/2)

Identification du projet

Nom du projet	Nom du projet : PROJET D'APPUI A LA PROTECTION ET A LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DANS LES FORETS DU TERRITOIRE DE KENGE/KWANGO Portée géographique du projet: X ☒ National ☐ Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:
Typologie de projet	☒ Adaptation ☐ Atténuation ☐ Compensation carbone
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet? 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21.

	22. Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femmes, jeunes et autochtones) N°22..... 23. 24.
Localisation du projet	Les Activités de ce projet seront organisées dans le territoire de Kenge, province du Kwango en RDC
Durée du projet	Date de début du projet: Mai 2020 Date de fin du projet: Avril 2022 Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin: Tenir l'atelier de concertation sur le projet : Mai 2020 (1 jr) Organiser des ateliers de renforcement des capacités des membres bénéficiaires sur les nouvelles techniques culturales : Juin 2020 (3 jrs) ; Mai 2021 (3 jrs) Promouvoir les techniques de l'agroforesterie dans les champs des ménages pour une régénération assistée des forêts dégradées par : -installation des pépinières communautaires des essences à croissance rapide : Juillet, Aout, Septembre , Octobre 2020 et Juin, juillet, Aout, septembre, octobre 2021 -Agroforesterie ou introduction des essences dans les champs des ménages bénéficiaires du projet : Octobre, Novembre, Décembre 2020, Janvier, Février, Mars, Avril 2021, octobre, novembre, décembre 2021 et Janvier, Février, Mars, Avril 2022 -promotion des techniques d'agroforesterie dans le territoire de Kenge pour la régénération assistée des forêts et autres espaces abandonnées Octobre, Novembre, Décembre 2020, Janvier, Février, Mars, Avril 2021, octobre, novembre, décembre 2021 et Janvier, Février, Mars, Avril 2022

	Mise en défens des espaces cultivés et/ou non cultivés : par l'installation de coupe-feu de 5 à 7 mètres de large : Avril, Mai, Juin 2021, et Avril 2022 Produire et diffuser les rapports d'activités : Mai et Juin 2022
--	---

II. Informations Générales

Identification du porteur de projet

Porteur de projet		
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	1. Entité(s) légale(s) portant le projet?...Action de Développement, Promotion et Assistance Communautaire « ADPAC/ONGD »..... 2. Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées?..... Quelle (e) est (sont) la nature du (des) porteur(s) de projet? ☐ Public ☐ Privé ☒ ONG	
Point de contact du projet	Nom (Mr/Ms) : NDEMBO Prénom : Paul Responsabilité : Secrétaire Général	E-mail : adpacong01@gmail.com; jpmungwela@yahoo.fr; Mobile : +243 810079719 ; +243 813505911
Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 3 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères – avec espace – maximum).

Après les constats faits sur la déforestation et la dégradation forestière dans le territoire de Kenge à cause de l'exploitation des sols par des méthodes traditionnels, et la croissance de la démographie, ainsi que les menaces de disparition qui se constatent sur les différents écosystèmes le présent projet consiste à la réhabilitation et la protection de la biodiversité, la rationalisation de l'exploitation forestière, et l'éducation sur la protection environnementale par une régénération assistée des forêts du territoire de Kenge. Pour y parvenir, les activités ci-dessous sont prévues, à savoir :

- **Tenir un atelier de concertation et de lancement des activités du projet**

Pour marquer le début des activités, l'équipe de projet de l'ADPAC/ONGD organisera un atelier de lancement des activités de ce projet. Prendront part à cet atelier, les représentants des ménages des paysans, les leaders de femmes et de jeunes, les responsables des structures locales ouvrant dans le secteur de l'environnement, les représentants des autorités politico administrative du territoire de Kenge ainsi que les autres couches socio professionnels. Au cours de cet atelier, les enjeux du projet seront présentés, les critères de sélection des ménages bénéficiaires seront définis, le rôle de chaque partie prenante sera discuté

et adopté, le consultant local sera présenté et les contrats de collaboration fixant les responsabilités et les droits de chaque partie seront signés avec ADPAC/ONGD.

- **l'installation des panneaux de visibilité**

Pour marquer la visibilité du projet, des panneaux de visibilité seront placés à l'entrée de chaque site du projet. Le panneau de visibilité portera le titre du projet, le nom du partenaire d'appui financier, le nom de l'ONGD et le nom du site du projet. Les panneaux de visibilité seront fait sur les tôles noirs ou en matériaux durable par un spécialiste en la matière.

- **le renforcement des capacités des membres bénéficiaires sur les nouvelles techniques culturale et sur la gestion durable des ressources naturelles**

Au cours de ce projet, l'équipe de projet de l'ADPAC/ONGD organisera deux sessions de formation pour renforcer les capacités des responsables des familles bénéficiaires sur les nouvelles techniques culturales. Chaque session de formation réunira 50 participants et durera trois jours. Elles seront animées par des personnes ressources recrutées sur base d'un criterium et signeront un contrat de collaboration avec ADPAC/ONGD pour fixer leurs obligations et leurs droits. Le projet prendra en charge tous les frais liés à l'organisation de ces sessions de formation, sauf les frais de transport et d'hébergement seront à charge de participants.

- **mettre en place des pépinières communautaires des essences à croissance rapide**

Près de dix pépinières communautaires avec acacia seront installées dans les différents sites du projet dans le territoire de Kenge capable de produire au moins 50000 plantules par pépinière. Les activités de ces pépinières seront réalisées par les populations locales sous la conduite d'un consultant local, sous la supervision de l'ADPAC/ONGD. Les pépinières seront installées tout prêt des sources d'eau pour permettre l'arrosage des plantules. L'équipe du projet mettra à la disposition des populations bénéficiaires des matériels nécessaires tels que les brouettes, les machettes, les binettes, les semences

Ces plantules seront distribuées gratuitement à la population pour être introduites dans leurs champs respectifs les activités des pépinières tiendront compte de la période pour une bonne croissance.

- **l'agroforesterie pour la régénération assistée des forêts dégradés**

Les ménages des paysans du territoire de Kenge seront conviés à introduire les plantules des acacia ou autres préférées par la population dans leurs champs respectifs. Cette activité sera réalisée par les responsables de chaque ménage ou son délégué. Au moins 100 ménages seront impliqués dans les activités du projet en raison d'au moins deux hectares par ménages. Cette activité sera conduite par un consultant local, spécialiste en la matière, sous la conduite du chargé de projet d'ADPAC/ONGD et sous la supervision de la coordination de projet d'ADPAC/ONGD. L'introduction des plantules dans les champs de ménages se fera pendant la saison pluvieuse pour permettre la rétention dans le sol et une bonne croissance de ces plantules. la réhabilitation des forêts

dégradées permettra la protection des écosystèmes menacés de disparition, le retour d'autres espèces qui manquaient d'habitat et la conservation de la biodiversité d'une manière générale

- **la promotion des techniques de l'agroforesterie auprès d'autres ménages du territoire**

D'autres ménages du territoire de Kenge bénéficieront d'une manière indirecte de ce projet. Les plantules des essences retenues par le projet seront distribuées gratuitement à plusieurs autres familles pour être introduites dans leurs champs respectifs. D'autres plantules seront plantées dans les jachères ou dans les espaces communautaires abandonnées. Cette activité se réalisera en tenant compte de la période de pluies.

Après quelques années, ces espaces se constitueront en blocs forestiers et deviendront des endroits pour la protection et la conservation de la biodiversité, surtout pour les espèces fauniques en voie de disparition ou la recherche de l'habitat. Un consultant local accompagnera les populations locales dans la réalisation de l'activité. Le Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD assurera la conduite et la supervision de l'activité. un rapport d'activité sera produit pour être transmis au secrétariat général d'ADPAC/ONGD.

- **organiser les descentes de suivi internes et de supervision des activités du projet**

A la fin de chaque trimestre, l'équipe du projet d'ADPAC/ONGD associée au comité local du projet organisera des descentes sur le terrain pour se rendre compte de la manière dont les activités sont réalisées, constater le niveau de participation de la population locale et les résultats obtenus, définir les faiblesses et ainsi planifier les activités pour les trois prochains mois du projet. A cette occasion, les recommandations seront formulées pour améliorer la poursuite des activités du projet.

- **organiser les missions de suivi-évaluation à mi-parcours et finales des activités du projet**

Douze mois après le démarrage des activités de ce projet, une mission de suivi-évaluation à mi-parcours sera organisée pour se rendre compte des réalisations accomplies par l'équipe du projet, constater les forces et les faiblesses de l'ONGD, et des autres parties prenantes dans la mise en œuvre des activités du projet. A la fin de la mission, les recommandations seront formulées à l'équipe du projet pour l'atteinte des résultats à la fin du projet. Cette mission sera composée de délégué de l'ADPAC/ONGD, de représentants des partenaires financiers et du Gouvernement de la RDC, des représentants de la population et des consultants. A la fin de la mission, un rapport sera produit à transmettre au Secrétariat Général d'ADPAC/ONGD et aux autres parties prenantes. 24 mois après le lancement du projet, une mission d'évaluation finale des activités du projet sera menée pour se rendre compte des résultats obtenus par le projet, des changements apportés par le projet dans la vie socio-économique de la population et sur leur environnement, ainsi que son impact auprès des autres membres de la communauté.

- **produire et diffuser les rapports du projet**

Deux mois après la clôture des activités du projet, l'équipe du projet d'ADPAC/ONGD produira un rapport narratif et financier du projet. Ce rapport sera discuté au cours d'une réunion qui réunira les autres parties prenantes au niveau local. C'est ici l'occasion de donner la voie à la population pour s'exprimer sur la réalisation des activités du projet et la gestion des ressources affectées pour les activités du projet. Une fois adopté par toutes les parties en présence, ce rapport sera produit et diffusé à l'intention des partenaires d'appui financier et des autres parties.

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum).:

-Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo

-Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)

Le projet contribue à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris relatif à l'engagement des parties prenantes pour reboiser près de 200 hectares sur 350 millions d'hectare des sols dégradés ou déforestés avant 2030 ;

Il servira également à renforcer l'approche de gestion intégrée du massif forestier et des eaux de la région par l'agroforesterie et la promotion des nouvelles techniques culturales. .

-Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels

La régénération assistée par l'agroforesterie des essences dans les champs des ménages permettra d'augmenter l'absorption du CO2 dans la province et au profit de tous les pays du Bassin du Congo en contribuant aux efforts de maintenir l'élévation de la température à 2 degrés celsius.

- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Le présent projet vise les objectifs stratégiques suivants :

Restaurer les forêts dégradées et maintenir la fertilité des sols appauvris par des pratiques irrationnelles de l'agriculture et le feu de brousse,

Protéger et conserver la biodiversité dans le territoire de Kenge

Améliorer la production agricole de la population du territoire de Kenge ainsi que leurs conditions de vie

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

200 hectares des forêts dégradés sont restaurés et fertilisés par l'agroforesterie dans le territoire de Kenge ;

100 ménages pratiquent les techniques d'agroforesterie dans leurs champs respectifs,

Les ménages bénéficiaires de ce projet renforcent leurs capacités sur les nouvelles techniques culturelles et la gestion des ressources naturelles

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN

200 hectares des espaces dégradés sont reboisés sur 350 millions hectares à reboiser suivant les engagements de l'Accord de Paris prévu entre 2015 et 2030

- Impact sur les ODD

L'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim, la protection de la faune et de la flore terrestre, la protection de la faune et de la flore aquatique dans les rivières de Kenge et la lutte contre le changement climatique sont les impacts de ce projet sur les ODD.

- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental notamment en matière d'Adaptation

Le retour de la faune et de la flore terrestre par la reconstitution de leurs habitats par le reboisement des forêts dégradées ;

La protection de la faune et de la flore aquatique par la protection des cours d'eau du territoire

La protection de la faune et de la flore aquatique par les pratiques de gestion durable des ressources naturelles

Le maintien de la température à 2 degrés celsius à suite de reboisement des espaces dégradés et leur apport sur la lutte contre le changement climatique

Amélioration du paysage culturelle, de leurs milieux de vie et le maintien de la température à 2 degrés celsius

- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)

Une forte participation de toutes les couches socio-professionnelles aux activités de ce projet ;

Amélioration des conditions de vie de la population grâce à la production agricole, le respect du genre par la participation des femmes dans toutes les structures de gestion du projet et dans les activités du projet, le renforcement et amélioration des connaissances de la population sur les nouvelles techniques culturelles et les techniques de gestion des ressources naturelles

- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

Amélioration ou la croissance des revenus de la population par les pratiques de nouvelles techniques culturelles

(1700 caractères – avec espace – maximum).

ANALYSE DU PROJET

1.Aspect Economique

Aspect économique		
Budget du projet	(en USD) 815.000 \$ USD	
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenus? Non ; ce projet a un caractère communautaire au profit des populations locale du territoire de Kenge	
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? : 2 ans Total des revenus sur cette période: _____ (en USD)	
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	Coût Fixe (en USD)	Achat de matériel : 407500 \$ soit 50% du budget Location du terrain : Salaires : 81500\$ soit 10% du budget Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : 40750\$ soit 5% du budget Coûts d'amortissements : 8150\$ soit 1% du budget Autres:
	Coût Variable (en USD)	Achat de matières premières : 203750 soit 25% du budget Taxe: Gaz, Essence, Eau : 40750\$ soit 5% du budget Autres : fournitures de bureau : 32600\$ soit 4% du budget

2.Aspect juridique

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives? ☐ Oui* ☐ Non
	Contrats clients	Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? ☐ Oui* ☒ Non Pour quel montant en USD?
Projet	Autorisations et permis	Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? ☐ Oui* ☐ Non
	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales ? ☐ Oui* ☐ Non

*Prière de fournir tous les justificatifs

3.Aspect opérationnel

Aspect opérationnel

Plan d'actions

Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ?

☐ **x Oui***

☐ Non

Secrétaire Général

Coordonnateur des projets

Equipe des projets

Administration & Finances

Main d'œuvre locale

Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité on été réalisées?

☐ **x Oui***

☐ Non

Plusieurs ateliers de planifications ont été organisée entre 2014 et 2018 avec les communautés locales réunies en organisation communautaires de base au cours desquels la dégradation du paysage et la déforestation ont été constatées. les auteurs étaient identifiés, les conséquences signalés, les pistes de solutions annoncées, et l'idée du projet était discutée et adoptée par tous.

Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini?

	☐ x Oui* ☐ Non				
	Activité	Période de réalisation/année		Indicateur	Responsable
		Année 1	Année 2		
	Tenir l'atelier de concertation sur le projet	xxxxxxxxxxxx		TDR disponible Liste des présences des participants disponibles	ADPAC/ONGD
	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des membres bénéficiaires sur les nouvelles techniques culturales	xxxxxxxxxx	xxxxx	-modules de formation -rapports d'activités	ADPAC/ONGD & consultants
	Promouvoir les techniques de l'agroforesterie dans les champs des ménages	Xxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxx	Xxxxx xxxxx	-rapports d'activités Listes des bénéficiaires	ADPAC/ONGD Populations locales Consultants
	Mise en défens des espaces cultivés	xxxxxxxxxx	xxxx	-rapports d'activités -visite de terrain	ADPAC/ONGD Populations locales & consultants
	Promotion des essences à croissance rapide	xxxxxxxxxx	xxxx	-rapports d'activités -témoignage des populations	ADPAC/ONGD Populations locales & consultants
	Organiser une série d'atelier de renforcement de capacité des bénéficiaires de Projet sur la gestion des ressources naturelles		xxxx	-modules de formation -rapports d'activités	ADPAC/ONGD & consultants

	Organiser des missions de suivi-évaluation	xxxxx	xxxxx	Rapports des missions de suivi-évaluation	ADPAC/ONGD Partenaires consultants
	Produire et diffuser les rapports d'activités	xxxxxxxxx	xxxxx	Rapports d'activités disponibles	ADPAC/ONGD
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet? ☐ Oui* ☐ Non • 200 Hectares de terres dégradées restaurées et réhabilitées ; • 100 ménages communautaires démontrant des pratiques de gestion durable des terres et forestière. • la restauration de l'habitat des espèces fauniques ; le retour des espèces en voie de disparition, l'amélioration des conditions de vie de la population locale.				
Maturité de la chaîne de valeur	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne logistique?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne de production?		Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client?	
	☐ Oui* ☐ Non	☐ Oui* ☐ Non		☐ Oui* ☐ Non	

*Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

4. Financement du Projet

Financement du projet

Total investissement	En USD : 815.000 \$ USD (dollar américain huit cents quinze milles)
Modèle de financement	Quel est le montant apporté par le porteur de projet? 81500(USD) Quelle est la source de l'apport personnel? (Plusieurs choix possible) ☐ Fonds propres ☐ Dette ☐ Subvention Montant: ☐ Montant: ☐ Montant: 81 500 \$ USD
Mode d'intervention espérée du Fonds Bleu (besoin pour fiabiliser la faisabilité du projet)	Quel est le mode d'intervention que le porteur de projet espère du Fonds Bleu? (Plusieurs choix possible) <u>Fonds propres</u> ☐ Prise de participation de l'entité du porteur de projet ☐ Prise de participation au niveau des projets <u>Dettes</u> ☐ Avances remboursables ☐ Prêt ☐ Garantie d'emprunt <u>Subvention</u> ☐ x Subvention

5. Analyse des risques

Risques du projet		
Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	Manque de collaboration entre l'équipe du projet et les populations locales Mesures d'atténuation Etablir des contrats de collaboration entre ADPAC/ONGD et les OCB locales définissant les responsabilités et les droits de chaque partie.
	Risque économique	Le désintéressement de la population à d'autres activités génératrices des revenus Affectation des fonds aux activités autres que celles prévues par le projet Mesures d'atténuation : Définir les critères de sélection des ménages bénéficiaires de projet Veuillez à l'affectation par les OCB locales en faveur des activités du projet.
	Risque juridique	Manqué des documents juridiques pour le fonctionnement de l'association ; Mesures d'atténuation : Informez les autorités locales sur le fonctionnement de l'association
	Risque financier	Manqué des moyens financiers pour la réalisation des activités du projet; Mauvaise gestion des fonds destinés aux activités du projet Mesures d'atténuation : -mobiliser les fonds nécessaires sur le plan local et auprès des partenaires -respecter et faire respecter les principes de bonne gouvernance, de transparence et de traçabilité

Risques exogènes	Risque politique	Troubles politiques ou guerre civile dans la province Mesures d'atténuation : Sensibiliser la population et les leaders d'opinion et politique sur l'importance de la paix dans le pays
	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Sécheresse dans le territoire Incendie des espaces protégés Non respect des calendriers de chasse et de pêche par la population Mesure d'atténuation : Attendre la saison convenable pour démarrer les activités du projet Mettre en place des coupe feu pour protéger les espaces réhabilités par le projet Sensibiliser la population sur le respect de calendrier de pêche et de chasse pour protégé les espèces en voie de disparition.
	Autres	